

Toulouse, le 24 août 2026

Arrêté n° A145-2026

**portant désignation du représentant du Président
à la Commission de Contrôle Financier de Réseau31**

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, en particulier, son article R2222-3 ;

Vu les statuts de Réseau31 ;

Vu la qualité de déléguée au Conseil Syndical de Madame Claire VOUGNY ;

Vu l'élection des membres de la Commission de Contrôle Financier de Réseau 31 en application de la délibération n° D202660618-08d du Conseil Syndical en date du 18 juin 2026 ;

Arrête

Article 1 : Madame Claire VOUGNY, 2^{ème} Vice-Présidente en charge des Finances, est désignée en qualité de représentante du Président de Réseau 31 à la Présidence de la Commission de Contrôle Financier de Réseau 31.

Article 2 : Madame Claire VOUGNY peut à ce titre, signer tout document relatif au fonctionnement de cette commission tel que convocations, PV de réunions, et courriers notamment.

Article 3 : le présent arrêté sera publié sur le site institutionnel de Réseau 31.

Sébastien VINCINI

Président

